

## Question n° 473—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de la Colombie-Britannique?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,854,071	\$44,717,277
Industrie (PFIMC)	255,000	8,660,402
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,895,043	46,163,700
Industrie (PFIMC)	300,000	10,428,949
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,414,293	41,262,772
Industrie (PFIMC)	67,819	11,425,097

\*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

## Question n° 474—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de l'Alberta?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$3,003,542	\$32,746,215
Industrie (PFIMC)	407,329	1,195,671
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	2,955,845	35,911,655
Industrie (PFIMC)	448,060	1,466,179
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,040,525	35,439,033
Industrie (PFIMC)	433,784	2,593,170

\*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

## Question n° 475—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population des Territoires du Nord-Ouest?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation

des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,586,442	\$593,170
Industrie (PFIMC)	399,100	38,294
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,092,553	366,129
Industrie (PFIMC)	248,900	256,500
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	161,291	2,192,978
Industrie (PFIMC)	19,194	565,940

\*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

## Question n° 476—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population du Territoire du Yukon?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,854,071	\$44,717,277
Industrie (PFIMC)	255,000	8,660,402
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,895,043	46,163,700
Industrie (PFIMC)	300,000	10,428,949
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,414,293	41,262,772
Industrie (PFIMC)	67,819	11,425,097

\*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

## Question n° 477—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de l'Ontario?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies: